



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/20260504

Domaine : 7.1.5

Date de convocation : 22 mai 2026

Date de l'affichage : 22 mai 2026

Date d'affichage de la délibération : 29 mai 2026

Objet : 04 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à vingt heures,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Joëlle MARTINEZ, Akim BOUKDOUR, Edwina ETORE, Alexandre KARADJINOV, Jennifer THEUREAUX, Olivier FOURCHES, Tatiana PUSKAS, Adjoint au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Aude PINARD, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Claude LASSE, Chantal BAGGIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Manuela DUBOIS, Philippe HENDRICKX, Jean-Luc LURON, Jean-Luc ROUSSELLE, Eva LEMPICKI, Agnès LUXIN, Jean-Yves KOUIDRI, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Mathis CONTASSOT, Elodie MARTIN, Jaffa AZIS, Jack-Tomy NKENZI (à partir de 20h30), Conseillers Municipaux représentant la totalité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Jean-Guillaume CARONE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY

- Madame Elène JAILLON a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS

Absents : Monsieur Jack-Tomy NKENZI (jusqu'à 20h30)

Monsieur Jean-Pierre HARDY a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33

- Présents : 30 (jusqu'à 20h30), 31 (à partir de 20h30)

- Votants : 33

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Madame Audrey JESPAS, adjointe au Maire chargée des Finances et de la Tarification,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-13,

VU la nomenclature M57,

VU la délibération n°20260503 du 28 mai 2026 approuvant le compte administratif 2025,

VU le résultat 2025 de la section de fonctionnement,

VU l'avis du Bureau Municipal,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20260528-20260504-DE
Date de télétransmission : 10/06/2026
Date de réception préfecture : 10/06/2026

VU l'avis de la Commission Finances, tarification, ressources humaines et affaires générales,

CONSIDERANT qu'il convient d'affecter les résultats disponibles de la section de fonctionnement de l'exercice 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 de la commune, s'élevant à 2 760 783,79 euros (excédent) de la façon suivante :

- Excédent en fonctionnement inscrit au compte 002 : 2 199 885,93 euros
- Financement du besoin en investissement inscrit au compte 1068 : 560 897,86 euros

Compte Administratif 2025				
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés 2024	3 358,95 €			1 062 701,08 €
Opérations de l'exercice 2025	7 446 444,69 €	7 233 679,34 €	24 033 382,13 €	25 731 464,84 €
Totaux	7 449 803,64 €	7 233 679,34 €	24 033 382,13 €	26 794 165,92 €
Résultats de clôture (001)(002)	-216 124,30 €		2 760 783,79 €	
Restes à réaliser 2025	1 999 359,38 €	1 654 585,82 €		
Totaux	9 449 163,02 €	8 888 265,16 €		
Résultats définififs	-560 897,86 €			
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT				
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		560 897,86 €		
002 - Résultat de fonctionnement reportés				2 199 885,93 €

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France